

le Tribunal, estimant qu'on fait les parties sans en décom-

Cour d'appel de Douai. — GÉNÉRALIS. — C'est encore une affaire qui vient, pour la seconde fois, devant la cour.

Il s'agit de générateurs fournis en 1895 et 1896, à M. Jules Bailleul, industriel à Tourcoing, par M. Paul Villette, constructeur de chaudières à Lille.

La seconde décision, dont aujourd'hui est appelé, a été rendue par le tribunal de commerce de Tourcoing, le 26 mai 1899.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

Après que le rapporteur eut exposé son rapport, qui est statué sur le fond du débat, elle condamne M. Villette à fournir gratuitement un carreau neuf et à réparer les carreaux des générateurs, à exécuter les travaux dans un certain délai, sous le contrôle de l'association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord, enfin à payer à M. Bailleul 16,000 francs à titre de réaction de prix, ainsi qu'à M. Villette, échouant les recours en garantie qu'il avait intentés contre MM. Gallows.

Le premier appel, et devant la seconde chambre de la Cour, M. Allard a plaidé pour lui, qu'il est en état de garantir.

préparé après déduction sera de 20,000 fr. Le rapporteur est M. Honoré Colson.

M. Scaillet. — On ferait mieux de valoir des renseignements que de faire cela.

M. le Maire lui répond que le Ville de Tourcoing n'a jamais hésité à faire des prêts considérables de voirie. En dehors de ces dépenses on peut bien en admettre d'autres qui comme celles-ci sont loin d'être inutiles.

M. Scaillet trouve que l'Hôtel de Ville a coûté plus de deux millions.

M. le Maire dit qu'il fallait bien terminer l'Hôtel de Ville, ce qui s'est effectué à bref délai.

M. Scaillet critique le système d'assainissement.

M. le Maire. — Il s'agit d'un vote de principe. Le Conseil sera appelé ensuite à examiner divers systèmes.

Sous le bénéfice de ces différentes observations la création en principe d'un assainisseur est adoptée.

M. le Maire présente ensuite un rapport au nom de l'Administration indiquant les différentes affectations nouvelles des salles de l'Hôtel de Ville. Au rez-de-chaussée : services de la voirie, de l'état-civil, bureau de Thybige, bureau de la population, bureau du commissaire central (un cabinet affecté au maire), puis deux salles de commissions et la salle des mariages et la salle aux adjudications en façade sur la rue de l'Industrie. Au premier étage, salle des séances, salle d'administration, secrétariat, cabinet du maire, comptabilité, service des bâtiments puis la salle des fêtes qui sera achevée plus tard, et un bureau pour le contrôleur des contributions.

M. Scaillet réclame une salle pour les conciles municipaux.

Acte est donné de cette communication.

Rue La Fontaine. — Il s'agit d'une cession de terrain à la voirie publique pour l'alignement de la rue La Fontaine. La commission de la voirie, rapporteur M. Maurice Lecroix, propose d'accepter les propositions des conseillers Dedyrier tendant à céder 193 mètres carrés à 6 fr.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Halles et marchés. — Au nom de la commission des halles et marchés, M. Parvaque dépose un rapport tendant d'abord à revenir pour la location des états au système de la location mensuelle, et en outre à donner à d'autres produits que les produits concédés la faculté de vente dans l'intérieur des halles.

Le rapport émet en outre le vœu que la possession centrale soit supprimée et que l'aménagement de la poissonnerie soit amélioré.

M. le Maire répond que l'Administration est toute disposée à examiner ses vœux mais entendrait l'autoriser à préciser.

M. Cordier demande si pour les produits non concédés les locaux seront affectés avec des patentes de Tourcoing ou aussi à des étrangers.

M. le Maire dit que cette nouvelle réglementation a été proposée à l'effet de donner aux halles plus de vitalité qu'elles en ont jusqu'à présent.

M. Desfontaines. — On donne bien aux étrangers le droit de colporter, pourquoi ne leur donnerait-on pas des états aux halles.

M. le Maire dit qu'il fera tous ses efforts pour entraver ce colportage étranger.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Travaux d'entretien. — M. Scaillet dit que conformément aux vœux émis par plusieurs conseillers municipaux, des travaux urgents seront organisés, à partir du 1er janvier, par la Compagnie des Travaux.

Toujours à propos des travaux, M. Flament demande que la Compagnie mette sur la ligne de Roubaix à Tourcoing, des cars à grandes plateformes comme il en existe sur les lignes de Valenciennes et de Valenciennes à Valenciennes.

M. Scaillet dit que la Compagnie des Travaux a déjà fait beaucoup de choses et qu'il faut attendre un peu avant de faire des reproches.

M. le Maire dit que de l'ensemble de ces observations, il résulte que le Conseil désire réviser la convention passée avec la Compagnie et il promet que cette question pourra être mise à l'ordre du jour dans quelque temps.

Les fourneaux économiques. — M. Parsy émet le vœu que les fourneaux économiques soient ouverts en raison de la rigueur de la température actuelle. M. le Maire déclare que, pour sa part, il n'est pas un partisan enthousiaste des fourneaux économiques qui engendrent bien des maux. Il croit toutefois qu'il y a quelque chose à faire et il soumettra la question à la commission des finances qui se réunira samedi à 4 heures.

La séance est levée à 4 heures 50, et la session ordinaire est close.

Les pensions de retraite des douaniers. — MM. des Rotours, Pichon, Dausset et Rogez ont déposé un budget en amendement tendant à augmenter de 30,000 francs les pensions de retraite des douaniers, pour atteindre le chiffre de 1,000,000 francs.

M. Scaillet dit que la Commission des finances a déjà examiné ce projet et qu'il faut attendre un peu avant de faire des reproches.

M. le Maire dit que de l'ensemble de ces observations, il résulte que le Conseil désire réviser la convention passée avec la Compagnie et il promet que cette question pourra être mise à l'ordre du jour dans quelque temps.

Les fourneaux économiques. — M. Parsy émet le vœu que les fourneaux économiques soient ouverts en raison de la rigueur de la température actuelle. M. le Maire déclare que, pour sa part, il n'est pas un partisan enthousiaste des fourneaux économiques qui engendrent bien des maux. Il croit toutefois qu'il y a quelque chose à faire et il soumettra la question à la commission des finances qui se réunira samedi à 4 heures.

La séance est levée à 4 heures 50, et la session ordinaire est close.

Les pensions de retraite des douaniers. — MM. des Rotours, Pichon, Dausset et Rogez ont déposé un budget en amendement tendant à augmenter de 30,000 francs les pensions de retraite des douaniers, pour atteindre le chiffre de 1,000,000 francs.

M. Scaillet dit que la Commission des finances a déjà examiné ce projet et qu'il faut attendre un peu avant de faire des reproches.

M. le Maire dit que de l'ensemble de ces observations, il résulte que le Conseil désire réviser la convention passée avec la Compagnie et il promet que cette question pourra être mise à l'ordre du jour dans quelque temps.

Les fourneaux économiques. — M. Parsy émet le vœu que les fourneaux économiques soient ouverts en raison de la rigueur de la température actuelle. M. le Maire déclare que, pour sa part, il n'est pas un partisan enthousiaste des fourneaux économiques qui engendrent bien des maux. Il croit toutefois qu'il y a quelque chose à faire et il soumettra la question à la commission des finances qui se réunira samedi à 4 heures.

La séance est levée à 4 heures 50, et la session ordinaire est close.

Les pensions de retraite des douaniers. — MM. des Rotours, Pichon, Dausset et Rogez ont déposé un budget en amendement tendant à augmenter de 30,000 francs les pensions de retraite des douaniers, pour atteindre le chiffre de 1,000,000 francs.

M. Scaillet dit que la Commission des finances a déjà examiné ce projet et qu'il faut attendre un peu avant de faire des reproches.

M. le Maire dit que de l'ensemble de ces observations, il résulte que le Conseil désire réviser la convention passée avec la Compagnie et il promet que cette question pourra être mise à l'ordre du jour dans quelque temps.

Les fourneaux économiques. — M. Parsy émet le vœu que les fourneaux économiques soient ouverts en raison de la rigueur de la température actuelle. M. le Maire déclare que, pour sa part, il n'est pas un partisan enthousiaste des fourneaux économiques qui engendrent bien des maux. Il croit toutefois qu'il y a quelque chose à faire et il soumettra la question à la commission des finances qui se réunira samedi à 4 heures.

La séance est levée à 4 heures 50, et la session ordinaire est close.

Les pensions de retraite des douaniers. — MM. des Rotours, Pichon, Dausset et Rogez ont déposé un budget en amendement tendant à augmenter de 30,000 francs les pensions de retraite des douaniers, pour atteindre le chiffre de 1,000,000 francs.

M. Scaillet dit que la Commission des finances a déjà examiné ce projet et qu'il faut attendre un peu avant de faire des reproches.

M. le Maire dit que de l'ensemble de ces observations, il résulte que le Conseil désire réviser la convention passée avec la Compagnie et il promet que cette question pourra être mise à l'ordre du jour dans quelque temps.

Plus de la moitié des émigrants belges dont les départs sont relevés par les registres de population, soit roudent en France; 41,482 sur 21,830 en 1897; 41,825 sur 47,768 en 1898; 40,459 sur 48,467 en 1899. Sous ces chiffres, les provinces de Hainaut et de la Flandre occidentale fournissent la grosse moitié: 6,690, soit 58 pour cent en 1897; 6,267, soit 60 pour cent en 1898; 6,596, soit 63 pour cent en 1899.

Les émigrants belges sont répartis en deux catégories: les émigrants de 1897, environ 100,000 émigrants, dont les trois quarts étaient belges, sont partis de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale et se sont dirigés vers le Nord de la France.

Quant aux émigrants belges de 1898 et 1899, ils ont été de 12,631 en 1897, tandis que les immigrations belges d'été de 11,482. De 1898 à 1897 inclusivement, le total des immigrations belges en France est de 102,743.

Le total des émigrants belges en France a été de 143,092. Si l'on consulte le détail de la statistique, on constate que le chiffre des immigrations de France en Belgique ne cesse d'augmenter (12 p. c. environ depuis 1898), tandis que notre mouvement migratoire vers la France est stationnaire ou plutôt en décroissance depuis 1894.

« Il faut y voir, dit M. Jougnot, l'effet du mouvement d'opinion qui s'est produit en France contre l'envahissement des cultures étrangères dans l'industrie française. Cela explique, pour le moment, notre mouvement d'expansion vers l'étranger et cela provoque même le retour de nombreux belges déjà établis de l'autre côté de la frontière.

Mais il ne faut pas oublier, cependant, dans l'appréciation de ces chiffres, qu'il est tenu un compte beaucoup plus exact des immigrations que de celles émigrées dans nos registres de la population.

« M. de M. Rolland. — M. Rolland fait parvenir, de Bruxelles, à plusieurs journaux français, une lettre pour protester contre le titre de président non révoqué de la Chambre de commerce française de Bruxelles, que ces journaux ont publié.

« Il me convient, dit-il, de signaler à vos lecteurs que j'ai été révoqué de la présidence de la Chambre de commerce française de Bruxelles, le 31 mai, et que je n'ai cessé depuis lors de présider cette compagnie et d'exécuter ses affaires courantes. Les journaux, bien loin de diminuer, n'ont cessé d'augmenter.

« Le commerce des engrais et des aliments du bétail. — M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l'exportation des engrais.

« M. le ministre de l'Agriculture vient d'instituer un comité chargé de rechercher les moyens d'améliorer la législation relative au commerce des engrais et des aliments du bétail. On se rappelle, en effet, dans le monde des agriculteurs, de fraudes qui se pratiquent à l'importation des engrais, comme aussi de fraudes qui se pratiquent à l